COMMENT ACTIVER VOTRE ESPACE PERSONNEL SUR LE PORTAIL FAMILLES ?

1. Depuis votre messagerie:



- Ouvrir le courriel qui vous sera transmis aux alentours du 8 décembre, par la Ville de LANDIVISIAU relatif à la « création de votre espace personnel ».
- ➤ Vous ne l'avez pas reçu : vérifiez vos courriers indésirables, contactez-nous : portailfamilles@ville-landivisiau.fr
- 2. <u>Dans le courriel</u>: cliquez sur le lien d'activation.

<u>portailfamilles@ville-landivisiau.fr</u> **Objet : création de votre espace personnel**8 décembre 2021 – 18 h

De : ne pas répondre@ville-landivisiau.fr

A: Monsieur Jean TEST

Bonjour Monsieur Jean TEST,

Nous vous souhaitons la bienvenue sur votre espace "portail familles".

Pour faciliter l'accès à ce portail et à vos démarches, votre espace personnel a été automatiquement créé.

Pour l'activer, veuillez cliquer sur le lien suivant: https://www.espace-citoyens.net/portailfamilleslandi.

Voici vos identifiants de connexion :

Nom d'utilisateur : *Jean TEST*Mot de passe : *mDp29400*

Une fois connecté vous pourrez modifier vos identifiants dans votre profil.

Cordialement,

LA VILLE DE LANDIVISIAU

Ce message est envoyé par un automate, merci de ne pas y répondre. Votre réponse ne pourra être traitée.

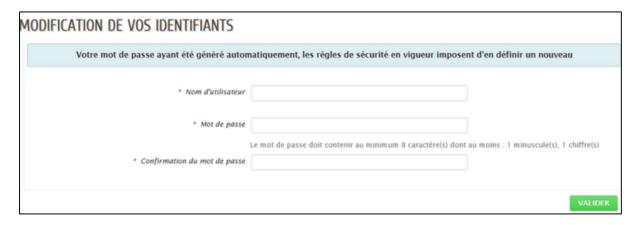
3. **Vous êtes redirigé vers le Portail Familles de la Ville de LANDIVISIAU :** un message de confirmation d'activation s'affiche.



4. Renseignez votre identifiant et votre mot de passe temporaire fournis dans le courriel.



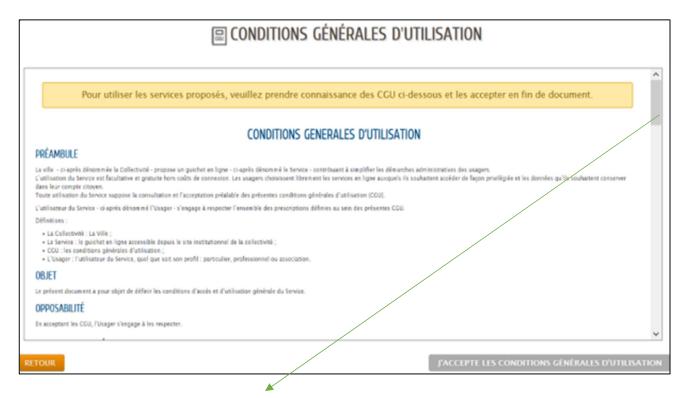
5. Changez votre mot de passe temporaire pour créer votre mot de passe personnel



ATTENTION: votre mot de passe doit contenir au minimum

8 caractères dont au moins : une minuscule, un chiffre

6. Acceptez les conditions générales d'utilisation



Attention, ce bouton s'active et devient vert lorsque vous êtes descendu au bas de la page.

7. Retournez à l'accueil : vous pouvez maintenant utiliser votre espace personnel



Des informations ont déjà été renseignées ?

Votre enfant est scolarisé dans une école publique (Arvor, Denis Diderot) et/ou a participé aux activités du service Enfance-Famille-Jeunesse en 2021, un minimum d'information a déjà été renseigné par la Ville de Landivisiau à partir de son dossier d'inscription.

Vous devez maintenant et pour le 24 décembre dernier délai :

- prendre connaissance des informations Octualités occuments occuments occuments occuments
- compléter et vérifier les informations préremplies et relatives à votre foyer;
- ajouter si besoin des membres ou des contacts ;
- compléter le dossier unique (valable pour l'année scolaire);
- transmettre, directement sur votre espace, les documents obligatoires (format pdf ou photo);
- inscrire votre enfant aux activités (toutes activités à compter du 1^{er} janvier 2022 : restauration scolaire, accueil de loisirs mercredi, accueil de loisirs vacances, garderie périscolaire, loisirs jeunes, baby gym...).

Pour le lancement du Portail Familles : l'étape 2 « inscriptions » a été réalisée par la Ville de Landivisiau pour :

- les activités « restauration scolaire » et « garderie périscolaire » des enfants scolarisés dans les écoles publiques Arvor et Denis Diderot ;
- les activités « ACM mercredi » et « Garderie ACM » : pour les enfants dont l'inscription a été validée lors du rendez-vous obligatoire « inscription 2021 ». Cette étape validée vous permet de procéder aux réservations (sous réserve de réception du dossier complet).
- après validation par la Ville, vous pourrez **procéder à la réservation** aux activités choisies pour votre enfant *(un temps peut être nécessaire à cette validation).*



Afin d'éviter la création de familles en doublon :

l'onglet **"Créer mon espace"**sera activé ultérieurement : n'hésitez pas à nous contacter.



Nous vous souhaitons une bonne navigation et vous remercions de votre patience pendant cette période de lancement du Portail Familles :

nous débutons ensemble!